

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WOLUWE-SAINTE-LAMBERT

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

**Présents**

Olivier Maingain, *Bourgmestre* ;  
Isabelle Molenberg, Michèle Nahum, Eric Bott, Jacqueline Destrée-Laurent, Xavier Liénart, Jean-François Thayer, Gregory Matgen, Philippe Jacquemyns, Delphine De Valkeneer, *Echevin(e)s* ;  
Patrick Lambert, *Secrétaire communal*.

**Séance du 11.03.21**

---

**#Objet : Publicité de l'administration - Clubs sportifs - Subsidés de fonctionnement - Exercice 2020 -  
Projet de réponse - Approbation.#**

---

LE COLLEGE,

Vu l'article 32 de la Constitution ;

Vu les décret et ordonnance conjoints du 16/05/2019 de la Région bruxelloise, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises ;

Vu la demande du 02/02/2021 de M. Mohamed AZOUZI adressée par courriel à l'attention de M. Eric BOTT :

« *Monsieur l'échevin Eric BOTT,*

*Je fais suite à votre annonce sur le site web communal et dans les Médias (voir le lien électronique repris ci-dessous) concernant l'enveloppe de 55000€ qui servirait de soutien aux clubs de Woluwe-Saint-Lambert, en ces moments difficiles.*

<https://fr.woluwe1200.be/2021/01/27/woluwe-saint-lambert-une-enveloppe-de-55-000e-pour-soutenir-les-clubs-sportifs.html>

*Pourriez-vous me faire parvenir dans une (sic) délai raisonnable et à ce sujet :*

*1/ Copie de la décision du Collège des bourgmestre et échevins.*

*2/ La liste des Clubs concernés et les montants exacts que chacun d'entre-eux devrait percevoir ?*

*Pourriez-vous accuser réception de ma demande ?*

*Vous trouverez en annexe la copie de ma carte d'identité.*

*En vous remerciant par avance, Monsieur l'échevin, pour votre réponse.*

*Mohamed AZOUZI*

*Avenue Paul Hymans, 122/38*

*1200 Woluwe-Saint-Lambert. » ;*

Considérant que, conformément à l'article 18 § 2 des décret et ordonnance conjoints du 16/05/2019 de la Région bruxelloise, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises, le demandeur a bien annexé son document d'identité à son courriel et sa demande peut être considérée comme recevable ;

Vu la décision du Collège d'octroyer un subside pour l'année 2020 aux clubs sportifs tel que repris dans l'extrait du registre aux délibérations du Collège des bourgmestre et échevins du 10/12/2020 ;

Considérant que le demandeur peut introduire un recours contre cette décision, conformément aux lois coordonnées par arrêté royal du 12/01/1973 sur le Conseil d'Etat, dans un délai de 60 jours à dater de la

notification de la décision ; qu'il est introduit par une requête envoyée par pli recommandé à la poste à l'adresse suivante : Conseil d'Etat, rue de la Science 33 à 1040 Etterbeek, ou suivant la procédure électronique (voir à cet effet la rubrique « e-Procédure » sur le site internet <http://www.raadvst-consetat.be>) ;

DECIDE :

1. de déclarer recevable la demande du 02/02/2021 de M. Mohamed AZOUZI ;
2. de publier sur le site internet de la commune, à savoir [www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be), sous l'onglet « Démocratie locale », « Publicité de l'administration » - « Clubs sportifs - Subsidés de fonctionnement - Exercice 2020 - Collège du 11/03/2021 » :
  - l'extrait du registre aux délibérations du Collège des bourgmestre et échevins du 10/12/2020 intitulé « Clubs sportifs - Subsidés de fonctionnement - Exercice 2020 - Octroi » ;
  - la présente délibération.

AINSI DÉCIDÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,  
(s) Patrick Lambert

Le Bourgmestre,  
(s) Olivier Maingain

POUR EXTRAIT CONFORME  
Woluwe-Saint-Lambert

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Patrick Lambert

Olivier Maingain

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WOLUWE-SAINTE-LAMBERT

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

**Présents**

Olivier Maingain, *Bourgmestre* ;  
Isabelle Molenberg, Michèle Nahum, Eric Bott, Jacqueline Destrée-Laurent, Xavier Liénart, Jean-François Thayer, Gregory Matgen, Philippe Jacquemyns, Delphine De Valkeneer, *Echevin(e)s* ;  
Patrick Lambert, *Secrétaire communal*.

**Séance du 10.12.20**

---

**#Objet : Clubs sportifs - Subsidés de fonctionnement - Exercice 2020 - Octroi - Approbation par le Collège - Pour information au Conseil.#**

---

LE COLLEGE,

Vu la délibération du Conseil communal du 07/09/2020 adoptant le nouveau règlement en matière de reconnaissance et d'octroi de subsidés pour les clubs sportifs ;

Considérant qu'un crédit de 54.600 EUR est prévu à l'article 76401/332-02 du budget ordinaire de l'exercice 2020 au titre de subsidés pour la promotion sociale du sport ;

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

DECIDE d'octroyer, comme suit, un subsidé pour l'année 2020 aux clubs sportifs repris ci-dessous :

Arts Martiaux Royal Judo Poseidon	2.596,21 EUR
Brussels GR	1.620,66 EUR
Brussels Kangaroos Baseball Club	985,71 EUR
Bruxelles Est Volley Club	1.395,70 EUR
C.E.P.C.	238,28 EUR
CTT Royal Alpa	1.910,10 EUR
Chief Woluwe	893,55 EUR
Cyclo Woluwe Saint-Lambert	490,58 EUR
Ecole d'Escalade de la Woluwe	1.643,44 EUR
Europa gym	3.624,68 EUR
Europa Kuristo	325,88 EUR
Evolution verticale	2.333,05 EUR
FC Rapid Tamtam	168,20 EUR
Femina White Star Woluwe	1.200,52 EUR
Goju Ryu Karaté Do Bruxelles	525,62 EUR
Joso	792,99 EUR
Karaté Do Shotokai	108,63 EUR
Kibubu Rugby Club	1.517,99 EUR
La Rasante - Hockey Saint-Lambert	3.269,36 EUR
Move & Tap ASBL	140,17 EUR
Novo Horizonte	273,32 EUR
Racing White Woluwe	1.235 EUR
Royal Leopold FC	2.463,41 EUR

Royal Linthout BC	2.804,71 EUR
Royal White Star AC	2.990,78 EUR
Royal Wolu Plongée Club	522,12 EUR
Royal Wolu Tennis Club	939,11 EUR
Souris Danse	481,82 EUR
Sporta Brussels Woluwe	1.365,56 EUR
TC Mounier	4.037,11 EUR
Tremp 4 you	2.374,05 EUR
United Basket	2.679,61 EUR
White Foxes ASBL	311,87 EUR
Woluwe Football Academy	716,95 EUR
Wolu Tennis Academy Club	4.861,63 EUR

La présente décision sera transmise, pour information, au Conseil communal lors de sa prochaine séance.

AINSI DÉCIDÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,  
(s) Patrick Lambert

Le Bourgmestre,  
(s) Olivier Maingain

POUR EXTRAIT CONFORME  
Woluwe-Saint-Lambert

Le Secrétaire communal,

Par délégation, L'Echevin(e),

Patrick Lambert

Eric Bott